

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 15

Présents : 13

Ayant pris part à la décision : 13

Séance du 2 OCTOBRE 2023

N° D2023_051

L'an deux mil vingt-trois et le deux octobre à 19 heures et 30 minutes, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard REY, Maire.

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, M. Christophe COTTAREL, M. Marc SOLFOROSI, Adjointes au Maire.

MMES Claire ANDRIEUX, Sylvie CHASSAGNE, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, Frédérique POINTON-SCHOENAUER, MM Jean-Pierre KLEIN, Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, J-P PILLON, Frédéric VIENOT, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s): Mme Brigitte FROMONT, M. Gilles BRIENS

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre KLEIN

Date de la convocation : 26 septembre 2023

Date de l'affichage : 26 septembre 2023

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2023

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à des réajustements budgétaires sur certains comptes en fonctionnement,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE :

Article 1: de passer les écritures comptables suivantes :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation de crédits		
	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	Montant
FONCTIONNEMENT						
Virement à la section d'investissement	023		167 420.00			
Bâtiments publics				615221		10 000.00
Rémunérations d'intermédiaire et honoraires				622		16 000.00
Autre personnel extérieur				6218		20 670.00
cotisations CNFPT, CDG, URSSAF				633		3 520.00
personnel titulaire				641		15 000.00
personnel non titulaire				641		10 000.00

Accusé de réception en préfecture
001-210403396-20231002-D2023_051-BF
Date de télétransmission : 05/10/2023
Date de réception préfecture : 05/10/2023

caisses de retraite, URSSAF, SFT, assurance du personnel				6450		20 000.00
autres charges sociales (CNAS, médecine du travail et participation mutuelle)				6470		2 140.00
indemnités de fonction des élus				65311		205.00
cotisation sécurité sociale part patronale (URSSAF)				65314		585.00
autres contributions : SIeA				65568		20 300.00
INVESTISSEMENT						
Virement de la section de fonctionnement	021			167 420.00		
Investissements 2024	231	336		167 420.00		
Solde				0 €	0 €	

Article 2 : La présente délibération sera adressée au receveur municipal.

Ainsi fait et délibéré ce jour
Le Maire, Bernard REY



Le secrétaire de séance
Jean-Pierre KLEIN

Certifié exécutoire
après réception en Préfecture le
et publication du 05/10/2023

Accusé de réception en préfecture
001-210103396-20231002-D2023_051-BF
Date de télétransmission : 05/10/2023
Date de réception préfecture : 05/10/2023